

Les **mesures opérationnelles** du Contrat Territorial Occitanie (CTO) 2022-2028 du PETR Garonne Quercy Gascogne, répondent :

- aux **axes stratégiques de développement du PETR**, définis dans le cadre de son Projet de Territoire 2021-2027 ;
- **aux ambitions fixées par la Région Occitanie dans son Pacte Vert.**
- **et sont illustrées par des exemples d'opérations envisagées sur la période 2022-2028 :** projets et intentions issus du recensement PETR des projets de ses collectivités au cours de l'année 2022, complété par les projets du Conseil Départemental et les projets d'acteurs privés inscrits dans les contrats du PETR (Territoire d'Industrie/LEADER).

**Les exemples de projets listés** dans cette annexe **n'engagent pas les financeurs** ; ils sont **fournis à titre indicatif** et devront être **validés par le Comité de pilotage du CTO**. De plus des évolutions de dispositifs à la Région sont en cours. Aussi, les projets seront retenus au regard de ces nouveaux dispositifs.

*L'inscription d'un projet au sein d'une fiche mesure n'engage pas les partenaires du CTO du PETR Garonne Quercy Gascogne sur l'accompagnement financier du projet.*

*Dans le respect des compétences de chacun des partenaires, parmi ces projets, ont vocation à être accompagnés par la Région, les projets qui répondent aux conditions cumulatives suivantes :*

- Qualification au regard du référentiel du Pacte Vert ;
- Inscription dans un programme opérationnel annuel (cf. article 12) ;
- Respect des conditions d'intervention relatives aux dispositifs régionaux en vigueur.

## **Objectif stratégique n°2 : *Garantir une accessibilité renforcée aux services***

### **Mesure opérationnelle n°2-1 : Contribuer à la structuration d'une offre de services et d'équipements accessibles pour tous**

#### Contexte général :

Outre le contexte socio-démographique présenté précédemment, le territoire doit composer avec des **fragilités sociales importantes** (taux médian de pauvreté de 17,6% supérieur au taux national de 13,1%, résultats scolaires en dessous des résultats de la Région), plus prégnantes dans les pôles urbains et notamment à Moissac avec 2 secteurs classés Quartiers Prioritaires de la Ville.

Si le PETR est globalement bien pourvu en termes d'équipements et de services de proximité, des **difficultés d'accès aux services sont encore constatées :**

- 1 habitant sur 3 est à plus de 30 minutes des communes « pôles de services de la gamme intermédiaire et supérieure ».
- Des territoires plus éloignés du fait d'un maillage plus lâche en polarité (*ex CC Lomagne Tarn-et-Garonnaise et Pays de Serres en Quercy*) ;
- Difficultés pour accéder aux services du fait du vieillissement de la population et de difficultés sociales.

Le déploiement en cours **des Maisons France Services et d'initiatives complémentaires** pour aller à la rencontre des publics isolés (Bus France Services ...) permet d'améliorer les attentes locales. De même, **l'accès au numérique** pour tous doit également être renforcé et accompagné pour les publics non équipés ou éloignés des nouveaux outils.

Inversement, dans les territoires plus dynamiques (*cf. CC Grand Sud Tarn et Garonne et CC Terres des Confluences*), **l'essor démographique est beaucoup plus important et rapide que l'évolution des services**, induisant des risques de tension ou d'inadéquation par rapport aux besoins.

**Garantir une accessibilité équilibrée aux services et équipements pour tous, reste un défi majeur de cohésion territoriale et d'attractivité pour ce territoire rural.**

Le maintien des services de proximité, l'adaptation et le développement de nouveaux services en lien avec les **évolutions sociodémographiques** de chaque territoire est indispensable pour tenir compte spécifiquement des accroissements de population (enfance et jeunesse) et de son vieillissement.

#### Objectifs et contenu de la mesure :

Les principaux objectifs poursuivis, en lien avec la stratégie du projet de territoire du PETR Garonne Quercy Gascogne et les orientations de la Région (Pacte Vert) et du Département, sont les suivants :

- Accompagner la jeunesse dans son parcours de formation et d'insertion professionnelle ;
- Contribuer à la structuration d'une offre de services et d'équipements publics pour tous (dont petite enfance, enfance et jeunesse), notamment dans les zones rurales isolées ou les zones en croissance démographique forte ;
- Soutenir les actions contribuant à renforcer l'accès aux services (Maisons France Services ou développement de l'accueil des services existants, mairies, services publics itinérants, etc.) et l'accès aux usages numériques pour tous.



#### Contribution de cette mesure à l'atteinte des objectifs du PACTE VERT :

- Agir pour le rééquilibrage territorial, l'attractivité et les mobilités durables.

#### Exemples de projets concernés par cette mesure :

(Nota : Pour les personnes âgées, les projets concernant les logements adaptés sont fléchés dans la fiche 1-1, ceux portant sur une prise en charge sanitaire et médico-sociale dans des structures adaptées sont intégrés dans la fiche 2-2.)

#### **Accompagner la jeunesse en matière d'éducation et de formation :**

##### **ENFANCE & JEUNESSE**

- o Création de Pôles enfance ; à Castelsarrasin ; Pôle Petite Enfance (EAJE, RAM, LAEP) pour la CC LTG à Beaumont de Lomagne (acquisition du foncier), création d'une crèche et d'un point parents/enfants dans la maison Achon à Moissac, micro-crèche à Montbartier, rénovation crèches sur le territoire de la CC GSTG
- o Restauration scolaire : Construction et/ou extension restaurants scolaires ou équipement et achats matériels à Cazes-Mondenard, Labastide Saint Pierre, Grisolles, Montech, Saint Sardos, Barry d'Islemade, Nohic, Canals

##### **FORMATION**

- o Création d'un centre de formation spécialisé aux métiers du territoire sur la future ZA Aérovillage à Campsas (CC GSTG -Territoire Industrie)
- o Soutien au développement de nouvelles filières de formation en lien avec le centre de formation communautaire des métiers du nucléaire et de l'énergie et le lycée professionnel sur la CC des Deux Rives
- o Agrandissement du lycée F. Mitterrand à Moissac, du lycée Olympes de Gouges à Montech
- o Extension/réhabilitation de la MFR de Moissac

#### **Poursuivre le maillage du territoire en services et équipements :**

##### **ACCES AUX SERVICES PUBLICS**

- o Maison municipale et France Services quartier Sarlac à Moissac (QPV)
- o Création d'une Maison France Services : à Montech, à Beaumont de Lomagne ;
- o Création d'une France Services itinérante départementale (Conseil Départemental)
- o Création d'un centre social itinérant sur la CC PL et sur la CC GSTG

##### **MAIRIES, EPCI et LOCAUX TECHNIQUES**

- o Création de la maison de l'intercommunalité pour la CC TDC à Castelsarrasin
- o Rénovation de la maison de l'intercommunalité pour la CC PL à Lafrançaise
- o Rénovation des mairies de Gasques, Sauveterre, Brassac, Gramont, Montain, Lavit de Lomagne, St Amans de Pellagal, Lamagistère, Espalais, Gasques, Montech, Beaupty, Bourret
- o Mise en accessibilité des bâtiments communaux : à Verdun/Garonne, Asques, Castelsarrasin, Beaumont de Lomagne, Labastide Saint Pierre, Orgueil
- o Aménagement d'équipements à Piquecos

##### **ACCELERATION ET TRANSFORMATION NUMERIQUE**

- o Dématérialisation et centralisation des services et démarches administratives au sein d'un portail citoyen unique, de façon sécurisée sur la CC GSTG
- o Serveur à distance pour la CC GSTG

#### Calendrier prévisionnel de mise en œuvre au sein de la période 2022-2028 :

Sur l'ensemble de la période 2022-2028.

#### Indicateurs de suivi et mode d'évaluation quantitative et surtout qualitative :

- Nombre de projets réalisés
- Nombre de structures d'accueil publics spécifiques (enfance, jeunesse...) créés et nombre de places supplémentaires créées

**Articulation avec les programmes CPER, Programmes Européens :**

- CPER
- OS5 du PR Occitanie FEDER-FSE + 21-27
- LEADER 2023-2027 (Fiche action 2)